

**Work Group Belgian Grid**  
**Réunion du 1<sup>er</sup> février 2016**

**Présents:** W. Aertsens (INFRABEL)  
B. Debroux (EFET)  
S. Gabriels (FOD ECONOMIE)  
B. Gouverneur (Synergrid)  
S. Harlem (FEBEG)  
B. Massin (FEBEG)  
J. Mortier (FEBEG)  
N. Pierreux (Belpex)  
L. Platbrood (FEBEG)  
M. Van Bossuyt (FEBELIEC)  
F. Vanwynsberghe (FEBELIEC)  
J-F. Williame (FEBEG)

D. Zenner, I. Gerkens (ELIA)  
S. De Baets, A. Larsen, P. Buijs (partiellement, ELIA)

**Excusés:** N. De Coster (ORES)  
B. De Wispelaere (FEBEG)  
N. Laumont (EDORA)  
M. Malbrancke (INTERREGIES)

**Agenda**

1. Approbation des projets de PVs des réunions du 1<sup>er</sup> juin 2015 et 9 octobre 2015
2. Etat des lieux des grands travaux d'infrastructures Elia
3. Etat des lieux sur les contrats régulés
4. Projet CDS Data Exchanges – Présentation du service proposé par Elia et développements pour 2016
5. Transposition des Codes de réseaux – Etat des lieux des travaux du Experts Group

**1. Approbation des projets de PVs des réunions du 1<sup>er</sup> juin 2015 et 9 octobre 2015**

Les procès-verbaux des réunions du 1<sup>er</sup> juin 2015 et 9 octobre 2015 sont approuvés par le WG Belgian Grid. Le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2015 est adapté selon les remarques de FEBEG.

**2. Etat des lieux des grands travaux d'infrastructures Elia**

Elia présente un Etat des lieux des grands travaux d'infrastructures réalisés par Elia fin 2015 et les projets qui sont prévus pour 2016 (v. présentation « Project Infrastructure Communication »). Elia met l'accent sur l'enjeu de l'acceptabilité locale et sociétale des projets d'infrastructures et les actions prises sur ce point. Elle présente également l'important programme d'investissements 2015-2019 pour soutenir la transition énergétique (2,3 billion€), en faisant un focus sur les grands projets d'interconnexions (Brabo, Alegro, Stevin et Nemo) ainsi que le renforcement du réseau dans la boucle de l'Est.

Elia souligne que les travaux sont organisés le plus possible selon les principes du rassemblement des infrastructures (notamment le long de couloirs existants) et de l'enfouissement lorsqu'il n'existe pas d'infrastructures aériennes préexistantes pour les liaisons inférieures à 220kV et qui ne sont pas le 'back-bone' du réseau Elia. L'impact financier des travaux est repris dans les plans de développements du réseau.

Un représentant de FEBELIEC s'interroge sur les surcoûts des contraintes imposées par le gouvernement flamand pour les travaux souterrains de Stevin. Elia confirme qu'il s'agit d'une dérogation aux principes car les risques liés aux interventions sur la liaison sont accrus par rapport à une liaison aérienne. Le gouvernement flamand a aussi demandé un système assez poussé de monitoring des travaux, sur base duquel Elia pourra tirer d'éventuelles leçons pour d'autres chantiers. Elia propose des aménagements paysagers et environnementaux autour des lignes haute tension afin d'augmenter leur acceptabilité.

Le représentant d'INFRABEL s'interroge sur la stabilité de la consommation alors qu'il lui semble qu'elle est plutôt en diminution. Le Président du WG Belgian Grid relève que l'analyse a été réalisée récemment dans le cadre du dossier tarifaire et qu'Elia se base sur une augmentation de la consommation brute globale de 0,5%, ce qui n'en fait en effet pas un driver fondamental. Cet effet est d'ailleurs fortement diminué voire même inversé par les hypothèses d'augmentation de la production décentralisée si on parle de Elia grid load (consommation à partir du réseau Elia). Par contre, Elia est attentive aux redéploiements économiques et industriels dans certaines régions jusqu'ici rurales, comme par exemple pour les récents 'data centers' installés en Wallonie.

Elia confirme à un représentant de FEBELIEC le lien entre les projets Stevin et Nemo, même s'il s'agit de deux permis indépendants et de deux sites distincts au niveau du poste et de la station de conversion.

Un autre représentant de FEBELIEC demande l'état des lieux des points de contact en mer pour l'injection de l'énergie éolienne offshore. Elia précise que les discussions sont en cours entre les parties (Elia, CREG, développeurs et administration) sur le cadre légal et réglementaire d'un tel développement du réseau Elia. Il apparaît que cette solution serait la plus pertinente d'un point de vue technico-économique par rapport au raccordement onshore de chaque parc. Ce débat devrait être clôturé dans les mois qui suivent.

Un représentant de FEBEG demande la capacité d'importation de la Belgique une fois les projets de renforcement de réseau et d'interconnexion réalisés (Nemo et Alegro). D'après le Président du WG Belgian Grid, on devrait arriver à une capacité technique du réseau de l'ordre de 6.000-6.500MW. Parallèlement aux projets de renforcement des interconnexions, le renforcement du 'back-bone' du réseau Elia et les moyens d'assurer la stabilité du réseau (batteries de condensateurs et self) seront nécessaires afin de pouvoir importer les valeurs citées.

Un représentant de FEBELIEC s'étonne de l'intégration de pylônes novateurs dans le renforcement de la boucle de l'Est. Elia précise qu'on réalise un test grandeur nature, afin d'augmenter l'expertise d'Elia sur cette technologie. Cette technologie pourrait être intéressante à long terme d'un point de vue financier, si elle nécessite peu de maintenance, vu sa grande résistance, et aucun travaux de peinture.

Le Président du WG Belgian Grid conclut les échanges en demandant aux fédérations d'identifier leurs besoins d'informations et leurs attentes (par exemple en termes de capacité d'import que certains projets de renforcement d'interconnexions apporteront), afin de préparer de façon adéquate les prochaines réunions. Il est également possible de faire un focus plus approfondi sur un ou l'autre projet précis.

### **3. Etat des lieux sur les contrats régulés– Etat des lieux**

Elia rapporte les travaux en cours relatifs aux contrats régulés, ainsi que la récente consultation relative à des modifications au contrat ARP (v. présentation « Etat des lieux – Contrats régulés »). Elia rappelle la communication aux utilisateurs du réseau du nouveau "Code de Sauvegarde/Reddingscode" (la procédure opérationnelle à suivre en cas de menace de pénurie, situations d'urgence et incidents multiples, ainsi que le plan de délestage du réseau).

S'agissant du contrat ARP, une remarque de forme a été émise pendant la consultation relative à des propositions de modifications mineures ('intraday quick wins'). A présent, Elia va soumettre ces propositions de modifications au contrat ARP aux régulateurs concernés; les approbations devraient survenir d'ici fin février et seront suivies d'une communication aux ARPs de la nouvelle version du contrat.

Elia attire l'attention des membres du WG Belgian Grid sur une future consultation relative à des modifications au contrat ARP en mars, et qui découlent des développements à apporter au produit R1. Le produit R1 doit être rendu accessible à tous les acteurs du marché (BSP, BRP,...) et il faut harmoniser son design avec les autres TSOs (level playing field pour le 'cross border R1'). Ces évolutions ont été présentées en TF Balancing le 29 janvier.

Ceci impliquerait d'abandonner la correction du périmètre ARP pour le R1 100 & 200 mHz et, dès lors, de revoir le contrat ARP sur des points limités. Elia relève qu'il existe peu de marge pour la période de consultation si on veut participer aux enchères R1 en Allemagne, qui ont lieu le 20/7. Elle devrait survenir en mars même si d'autres besoins de modifications au contrat ARP seraient identifiés en 2016, avec d'autres consultations sur le même contrat. Elia essaiera dans la mesure du possible de regrouper les consultations du public pour limiter la charge de travail.

Un représentant de FEBEG demande si un débat a déjà été organisé en TF Balancing sur la question de l'abandon de la correction du périmètre ARP pour le produit. Le Président du WG Belgian Grid relève que ce point a été présenté en TF Balancing le 29 janvier et que les acteurs de marché concernés semblent accepter cette option. Des analyses complémentaires avec les ARPs et des informations sur les aspects techniques devraient encore être réalisées, tout en tenant compte des délais serrés pour bénéficier de l'élargissement du sourcing du produit R1 en Allemagne.

Enfin, Elia présente les discussions qui ont démarré avec certains membres du WG Belgian Grid sur le contrat d'accès, et plus précisément des relations entre détenteurs d'accès et utilisateurs du réseau. Elles font suite aux modifications du contrat d'accès entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et portent sur les procédures administratives liées à la désignation du détenteur d'accès et de l'ARP. Elia rappelle que les propositions initiales de modifications des annexes 12 et 13 (les désignations conférées par l'utilisateur du réseau au détenteur d'accès ou à l'ARP pour gérer le contrat d'accès ou pour désigner son/ses ARPs), avaient été retirées suite aux résultats de la consultation.

Ainsi que convenu en octobre, Elia a proposé que les fédérations intéressées par le sujet, avec le support d'Elia, clarifient les points de vue de chacun. Cet exercice a été mené avec des experts de FEBEG et de FEBELIEC, pour identifier les pistes de réflexion qui sont présentées au WG Belgian Grid. Un représentant de FEBEG souligne que cette discussion a permis de noter le besoin de cartographier précisément les délais requis contractuellement pour les utilisateurs du réseau, les détenteurs d'accès, les ARP et les fournisseurs, dans la mise en œuvre des différentes procédures de désignation et de renouvellement. Et de préciser qui peut faire quoi dans ce cadre contractuel adapté depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Un représentant de FEBELIEC souligne l'importance d'inclure les CDS dans cet exercice, dès lors que les gestionnaires de CDS ont des contraintes spécifiques envers les utilisateurs du réseau CDS. Le représentant d'INFRABEL note qu'il faudrait préalablement préciser si on souhaite maintenir les annexes 12 et 13 avant d'examiner leurs délais de mise en œuvre.

Le Président du WG Belgian Grid propose de remettre cette discussion à l'agenda du prochain WG Belgian Grid. Un représentant de FEBELIEC se demande si un groupe d'experts ne serait pas plus adapté, dès lors que la matière est assez technique. Le Président du WG Belgian Grid propose qu'un premier document de travail soit communiqué à tous les membres du WG Belgian Grid pour qu'ils puissent y apporter leurs remarques, et que ce document pourrait être revu par les experts des fédérations intéressées par le sujet.

#### **4. Projet CDS Data Exchange**

Elia présente le service de sous-traitance relatif au transfert de données vers certains acteurs du marché, ainsi que les développements prévus par Elia dans ce domaine pour 2016 (v. présentation « Closed Distribution System - Data exchange »).

Le représentant d'INFRABEL soulève une difficulté propre au gestionnaire du réseau ferroviaire, puisqu'il travaille selon un autre modèle que le point d'accès CDS réel ou virtuel (lorsqu'un ensemble de données sont allouées pour former un point d'accès CDS) et doit tenir compte d'une réalité multi-sites. Il relève la complexité juridique et contractuelle pour les CDS raccordés chez Elia, qui sont confrontés à de multiples documents contractuels pour proposer des services à Elia (notamment le R3DP) et pour assurer l'accès des clients situés dans le CDS. Il suggère de clarifier et rationaliser des contrats dans la mesure du possible... Le Président du WG Belgian Grid comprend cette préoccupation mais il rappelle qu'INFRABEL est confronté à des documents contractuels avec des objets distincts.

Le représentant d'INFRABEL relève aussi qu'il existe deux formats d'échanges de données. Sur ce point précis, le Président du WG Belgian Grid rappelle que le Users' Group avait demandé en 2015 que les formats XML restent possibles, afin de ne pas forcer chaque CDS à s'aligner sur le MIG 6.

Un représentant de FEBELIEC souligne que les gestionnaires de CDS ont des contraintes de délais spécifiques vis-à-vis de leurs propres utilisateurs du réseau CDS (21 jours calendrier) et qu'il faut en tenir compte. Or, le contrat d'Elia démarre toujours au 1<sup>er</sup> du mois et au plus tôt 15 jours après la signature et 15 jours ouvrables après la réception de l'annexe 2 (données des points), sans oublier que les tests de transfert de données doivent être réussis. Ceci est incompatible avec le délai strict de 21 jours calendrier imposé par le règlement technique flamand.

Il souligne qu'il existe aussi un autre problème de timing de transfert des données entre Elia et le gestionnaire du CDS, en cas de sous-traitance globale de l'allocation vers Elia (voir slide 9): les injections et prélèvements non validés par point d'accès CDS doivent être communiqués par le CDSO à Elia en D+1 avant 04:00, alors qu'Elia ne communique les données de comptage journaliers en injection et prélèvement au CDSO qu'en D+1 à 08:00. Le CDSO devrait donc réaliser l'allocation de l'énergie sans disposer de ces données... Plusieurs solutions sont actuellement étudiées par Elia et les gestionnaires de CDS. On pourrait demander plus de temps au marché avant de leur communiquer ces données, mais ceci paraît peu acceptable ; on pourrait aussi travailler sans bouclage de l'énergie... On devrait donc optimiser les processus informatiques pour gagner du temps.

En conclusion, il faudra revoir les flux de données ainsi que les liens entre ces flux et les besoins de données au sein du CDS. Ainsi, les gestionnaires de CDS et le marché ont besoin de données en quasi 'near-real-time' pour certains produits livrés à Elia ou aux acteurs de marché (comme les fournisseurs ou les BSP actifs au sein d'un CDS), alors que pour d'autres besoins, un timing moins rapide serait acceptable. Le représentant de FEBELIEC relève le besoin de cartographier, là aussi, les différents produits et leurs timings pour les échanges de données (CIPU, certificats verts, R3DP, ICH...). Il relève que la plupart du temps, les CDSOs sont confrontés à 1 ou 2 clients libéralisés et une masse reprise par un ARP général.

Le Président du WG Belgian Grid relève que ces préoccupations sont très pertinentes et qu'Elia dressera une cartographie des services, des acteurs concernés et des flux de données requis pour la livraison de ces services. Le représentant de FEBELIEC souligne que les acteurs sont surtout intéressés par disposer des données en quasi 'near-real-time' alors que la réglementation se focalise sur la transmission de données ex-post. Il faut aussi tenir compte du fait que le partenaire d'Elia est le CDSO et non pas l'ARP dans ces flux de données.

Elia précise que, pour 2016, on parle de développer une sous-traitance relative à la gestion d'un 'data logger', d'un registre de données, de la réalisation d'une allocation et du transfert de ces informations vers le marché. Le représentant de FEBELIEC souligne que non seulement les gestionnaires de CDS sont intéressés par ce service mais que d'autres acteurs pourraient l'être aussi. Ce thème sera présenté en WG Belgian Grid.

## **5. Transposition des Codes de réseaux européens**

### **5.1. Planning d'adoption des Codes de réseaux et processus d'implémentation**

Elia présente le planning d'adoption des codes européens de réseaux en développement (v. présentation « Network Codes Implementation »). Plusieurs NCs ont été approuvés en comitologie ; leur contenu est stabilisé (Code FCA, les codes de raccordement). Le représentant du FOD Energie souligne que les textes des codes approuvés en comitologie ont été portés à la connaissance des membres du Users' Group et de l'Experts Group pour travailler avec la dernière version des textes.

S'agissant du processus d'implémentation, les rôles et responsabilités de chaque acteur concerné se clarifient progressivement. Le représentant du FOD Energie précise que la procédure mise en place par l'administration pour faciliter le dialogue sur l'implémentation des codes européens se base sur l'expertise développée par le Users' Group et sur le fait que l'ensemble des acteurs concernés sont présents au sein du Users' Group. Le rapport de consultation émis sur le règlement technique fédéral, après une large consultation publique et le trajet de discussion entre experts en Users' Group, sera réalisé en toute transparence et neutralité, et sera adressé officiellement à l'administration. Le représentant du FOD Energie souligne que l'administration pourrait ensuite s'informer auprès des acteurs concernés sur des éléments clés des propositions, afin de trancher sur les points complexes en toute connaissance de cause. Le représentant du FOD Energie fait enfin référence aux courriers échangés récemment avec les fédérations des producteurs et FEBEG. Le Président du WG Belgian Grid propose de communiquer ces courriers à tous les membres de l'Experts Group et du Users' Group.

Elia relève aussi une question soulevée pendant l'Experts Group sur le processus et le moment où les changements contractuels et réglementaires découlant des codes de réseaux seront proposés de façon concrète. Elia propose que ceci soit discuté en Users Group en 2017, sur base du contenu technique discuté en 2016. Actuellement, il est prématuré de proposer des changements contractuels et réglementaires. Le Président

du WG Belgian Grid souligne qu'il faut aussi réaliser un équilibre entre les éléments à placer dans les contrats et ceux pour les réglementations fédérale et régionales. En 2018, il s'agira de l'adoption proprement dite des textes juridiques par les autorités compétentes, afin que le cadre législatif et contractuel belge soit prêt au moment de l'entrée en vigueur des codes.

Le Président du WG Belgian Grid rappelle que le FOD Energie a également demandé à disposer d'un inventaire des demandes d'adaptations du règlement technique fédéral qui seraient nécessaires mais indépendantes de la transposition des codes de réseau. Elia va lancer au sein du WG Belgian Grid un inventaire des propositions qui sera transmis au FOD Energie.

## 5.2. Feedback des travaux du Experts Group – sessions 26/11 & 25/1

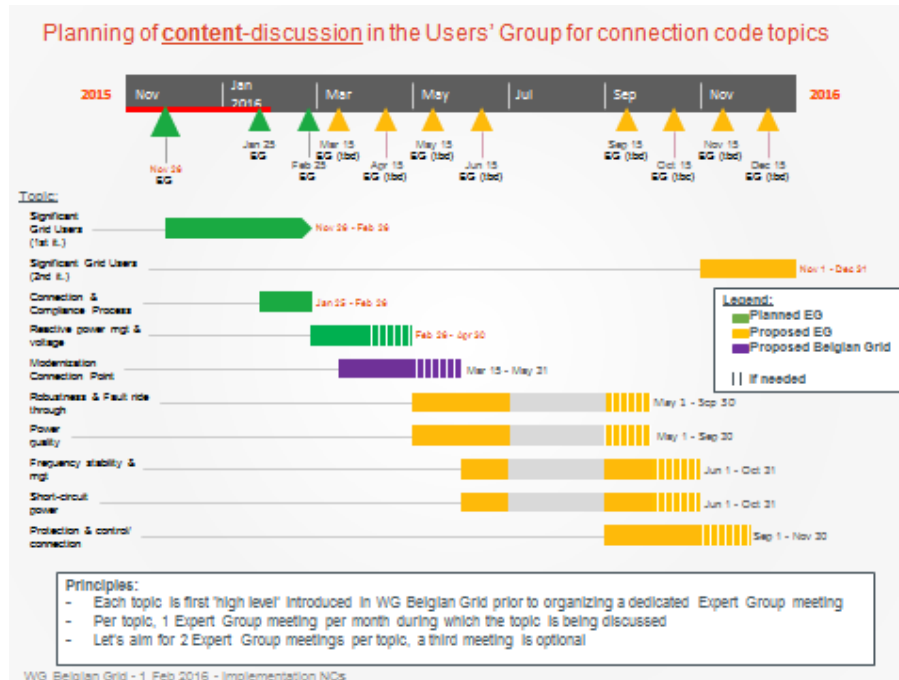
Concernant l'Experts Group, deux réunions ont déjà eu lieu. Les sujets abordés portaient (principalement) sur les codes de raccordement: 'Significant grid users' et 'Connection & Compliance process'. Le thème de 'Voltage Control & Reactive Power management' démarrera à la prochaine réunion prévue le 25/2.

S'agissant du sujet 'Significant grid users', Elia rapporte que les opinions divergentes subsistent mais qu'on a noté des progrès dans la compréhension mutuelle et l'argumentation présentée pour soutenir les points de vue. L'objectif est d'affiner les propositions sur les limites ABCD en ajoutant les éléments particulièrement sensibles pour les acteurs de marché concernés, afin de faciliter la décision finale sur ce sujet technique. Les participants au Experts Group sont appelés à communiquer leur input écrit pour le 15 février au plus tard, afin de pouvoir préparer une proposition consolidée sur le 'Significant grid users' pour la prochaine discussion en Experts Group. Un représentant de FEBEG souligne que cette contribution de sa fédération ne sera pas exhaustive. Le président du WG Belgian Grid souligne que dans cette première itération l'exhaustivité n'est pas le but et que ces inputs des stakeholders ne seront pas conçus comme leur input final. A la demande du représentant d'INFRABEL sur les spécificités des CDS par rapport aux sujets liés aux raccordements, Elia rappelle qu'un trajet transversal spécifique aux CDS démarre mi-février. Par ailleurs la situation d'INFRABEL est très particulière et devra être examinée au cas par cas.

Le Président du WG Belgian Grid demande quel type de feedback les membres du WG Belgian Grid souhaitent en pratique des travaux en Experts Group, puisque un grand nombre des membres est présent à ces réunions et que l'agenda de l'Experts Group est disponible sur le site web d'Elia (<http://www.elia.be/en/users-group/Implementation-EU-Network-Codes/Experts-Group-Implementation-nc/Agenda>). Un espace est aussi prévu pour publier les diverses présentations sur les sujets discutés en Experts Group: <http://www.elia.be/en/users-group/Implementation-EU-Network-Codes/Experts-Group-Implementation-nc/Topics>. Un représentant de FEBELIEC souligne qu'il faut éviter de refaire les débats techniques en WG Belgian Grid et qu'une information générale suffit.

## 5.3. Proposition d'agenda de travail pour 2016

S'agissant des codes de raccordement, trois sujets techniques ont été lancés en Experts Group. Il reste encore 6 sujets identifiés qui seront lancés à partir d'avril. Un WG Belgian Group sera programmé fin mars pour présenter les grandes lignes des nouveaux sujets. Elia propose aussi de discuter en WG Belgian Group de la notion générale de la 'modernisation substantielle' qui a une influence importante dans l'application (ou non) des exigences des codes de raccordement. Les membres du WG Belgian Group reconnaissent que cette discussion a sa place au niveau du WG Belgian Group, plutôt qu'au niveau d'experts techniques.



Quant aux codes 'marchés', les éléments identifiés pour mettre en œuvre le règlement CACM sont traités au niveau régional et Entso-e. A priori, il ne semble pas nécessaire de réaliser un trajet de discussion au niveau belge. Un représentant de FEBEG relève toutefois que les travaux de la plateforme des stakeholders pour la région CWE n'ont pas encore réellement démarrés.

Enfin, concernant les codes opérationnels, les discussions techniques de l'Experts Group en 2016 seront pilotées par le WG System Operation. A ce stade, un nombre limité de sujets a été identifié (comme le sujet transversal 'information exchange' et des sujets liés à 'emergency & restoration'), qui seront présentés lors du prochain WG System Operation.

\* \* \*